

Commission permanente/Région: 600.000 euros pour renouveler l'emploi de 20 éco-gardes

La Commission Permanente de la Région s'est réunie ce mardi 16 avril 2013 à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue, sous la présidence de Nadia Ramassamy. Les conseillers régionaux ont examiné une trentaine de rapports relatifs à l'aide aux entreprises, à la mobilité éducative, à l'éducation, à la culture et à l'environnement.



N OUVELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

> AIDE AUX ENTREPRISES TOURISTIQUES

Le premier engagement fort de la collectivité régionale, pour impulser une nouvelle dynamique économique, a été son soutien au secteur touristique.

Les dispositifs d'aides ont été amplifiés pour accompagner un développement quantitatif et qualitatif du tourisme.

Les élus régionaux ont voté une enveloppe de 510.000 euros pour la création en 2014 de la Villa Bourbon, un hôtel d'affaires 3 étoiles de 51 chambres situé à Sainte-Clotilde.

> AIDE AUX ASSOCIATIONS

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement Économique Rural) soutient des projets ayant un caractère "pilote" à destination des zones rurales, pour une plus grande cohésion sociale des Hauts.

Les associations Citoyens Contre le Chik, Guillaume Avenir Ensemble, Case Infos, SUN FM, Fleurs des Iles et l'Association de Quartier et d'Animation de Sans Souci ont sollicité la Région pour une aide au financement de leurs projets.

116.000 euros ont été alloués pour 8 projets de quartiers.

ENVIRONNEMENT

Suite aux incendies de fin 2011, 20 éco-gardes ont été recrutés par Le Parc National en 2012, dans le cadre d'un conventionnement avec la Région, pour assurer la surveillance des massifs. Un bilan positif de ce dispositif pour la saison 2012 a été présenté par le Parc National. Les élus ont approuvé en commission permanente le financement de ce dispositif pour 2013 à hauteur de 600.000 euros.

ÉGALITÉ DES CHANCES

> MOBILITE EDUCATIVE

La collectivité régionale place l'éducation et la mobilité parmi ses priorités pour favoriser l'égalité des chances.

Dans un contexte économique et social fragile, les jeunes doivent être préparés à une formation adaptée au contexte de l'emploi.

Lors de cette commission permanente du 16 avril 2013, plusieurs rapports ont été examinés dans le cadre de dispositifs liés à la mobilité :

> Les conseillers régionaux ont voté une aide de plus de 110.000 euros au profit de la CCIR pour

la mise en œuvre de ses actions de mobilité portées par le CENTHOR, le Campus Pro de Saint-Pierre et l'URMA, centre de formation de Sainte-Clotilde.

› La Région soutient les jeunes réunionnais qui souhaitent séjourner au Québec pour y recevoir une formation qualifiante et acquérir une expérience professionnelle. Depuis 2004, 1139 étudiants réunionnais sont partis se former au Québec.

Les élus ont validé la liste des 99 candidats présélectionnés pour la session 2013-2016.

Une aide complémentaire a par ailleurs été accordée à une trentaine d'étudiants pour qu'ils puissent finir leurs sessions d'études au Québec.

› L'Association Française des Volontaires du Progrès offre depuis cinquante ans à des jeunes français et européen l'opportunité d'exprimer leur solidarité en faveur des populations défavorisées des pays en développement, en liant développement durable et épanouissement humain.

Les conseillers régionaux ont engagé une enveloppe de 122.000 euros pour financer le projet « Missions de Volontaires du Progrès dans les pays de la zone océan Indien - Programme solidarité 2012 ».

› Dans le cadre du dispositif « Stages en Entreprises Hors Académie », 175.000 euros ont en outre été engagés pour le financement de 240 stages d'élèves de Brevet Professionnel et d'étudiants de BTS.

> MOBILITE ET FORMATION

La Région participe au travers du dispositif d'aide à la mobilité des apprentis à l'ouverture des jeunes réunionnais sur le monde. Tout jeune inscrit dans un CFA peut bénéficier de ce dispositif, et acquérir ainsi une expérience professionnelle.

Les élus se sont prononcés en faveur du remboursement des salaires des apprentis aux employeurs, au titre des projets de mobilité, à hauteur de 237.500 euros.

> EDUCATION

La dénomination des lycées relève de la compétence des régions.

Inauguré à la rentrée 2010, le lycée Benoît IV est le plus jeune établissement de l'île. Les élus ont émis un avis favorable sur la proposition de dénomination du lycée « Marie Curie » retenue par la communauté éducative et par le conseil municipal de Saint-Benoît.

Un soutien financier aux projets de voyage pédagogique à finalités culturelle et linguistique, portés par 9 lycées pour l'année 2013, a été voté, pour un montant de près de 30.000 euros.

> CULTURE

La troisième édition du Marché des Musiques de l'Océan Indien, le IOMMA, se tiendra du 4 au 6 juin 2013 à Saint-Pierre. Espace de rencontres, d'échanges et d'opportunités entre les artistes et professionnels de l'Océan Indien et ceux venant d'Europe, d'Australie, d'Amérique et d'Asie, le IOMMA est la première plate-forme de l'industrie musicale de l'Océan Indien. Une subvention de plus de 280.000 euros est accordée à Scènes Australes pour cette édition 2013.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La commission permanente, appelée à émettre un avis sur la conformité du PLU de Saint-Denis au SAR, a fortement regretté que ce document ne soit pas plus volontariste sur la définition d'un projet de déplacement en TCSP, sur la place des modes doux, sur la Nouvelle Entrée Ouest, ou encore sur la politique de stationnement.

Source :
<http://www.zinfos974.com>